



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1116

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Aménagement du hall de départ de la subdivision de collecte COL SUD située 117, rue de Gerland Lyon 7° - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments**

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Baume

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Morige, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

Conseil du 21 mars 2016**Délibération n° 2016-1116**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Aménagement du hall de départ de la subdivision de collecte COL SUD située 117, rue de Gerland Lyon 7° - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La direction de la propreté s'est engagée dans une démarche d'amélioration des conditions de départs et de retours des rondes de collecte des déchets.

Le projet vise à réorganiser les locaux des subdivisions de collecte pour favoriser les échanges entre les différents acteurs des sites lors de la prise de poste et du retour des rondes.

La direction de la propreté souhaite des aménagements mieux adaptés permettant de répondre à ces objectifs.

La subdivision de collecte Sud située au 117, rue de Gerland à Lyon 7° a été choisie pour débiter la démarche. Une mission ergonomique a été confiée à la société ERGOS Ergonomie pour réaliser 2 diagrammes des flux qui optimiseraient le fonctionnement des équipes ainsi que plusieurs scénarios d'aménagement des locaux de départs et retours des rondes en présentant les avantages et inconvénients. Cette étude a permis d'élaborer divers projets d'aménagements dont le projet décrit ci-après.

La subdivision COL SUD a en charge la gestion de la collecte des déchets sur un territoire qui comprend 17 Communes, dont 3 arrondissements de Lyon.

La collecte est réalisée par 41 rondes en régie et 21 en entreprises.

C'est au minimum 72 ripeurs et 36 chauffeurs qui prennent leur poste sur le site. Les autres intervenants sont l'équipe de secours, du personnel intérimaire si nécessaire et des agents saisonniers qui remplacent le personnel absent.

À ce jour, l'accueil et la prise de poste de la centaine d'agents sont réalisés dans un hall de rassemblement de 53 mètres carrés environ, ainsi que dans un bureau d'une surface approximative de 32 mètres carrés, utilisés par 8 agents de maîtrise et un adjoint logistique et dans un bureau de 9,30 mètres carrés utilisé par l'équipe de secours.

Cet espace global est trop exigu pour permettre de réaliser toutes les tâches inhérentes à la prise de poste dans des conditions satisfaisantes. L'aménagement actuel ne permet aucune confidentialité pour le traitement des aspects administratifs, ainsi que des consignes particulières à transmettre.

Les objectifs généraux du projet sont l'amélioration de la capacité et la qualité des espaces d'accueil, l'amélioration de la qualité des échanges entre chefs de secteur et agents, la fluidification des flux, la fiabilisation du pointage, la prévention les incidents.

L'effectif concerné par le projet porte sur 108 agents de collecte (36 chauffeurs et 72 ripeurs), 8 chefs de secteurs, un assistant logistique, un poste secours/intérim.

La présence des agents n'est pas totale sur l'ensemble de la journée. Le projet est réalisé sur la base d'une fréquentation de 70 agents en simultané, soit une surface utile de 110 mètres carrés pour le hall et de

80/90 mètres carrés pour les bureaux. Le besoin exprimé se situe entre 190 et 210 mètres carrés de surface de plancher.

Au terme de l'étude préalable d'aide à la décision (EPAD) conduite par l'unité programmation et études préalables du service études de la direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments, 3 propositions d'aménagement ont été présentées à la direction de la propreté qui a validé la solution ci-après exposée.

Cette solution vise à minimiser les travaux et permet d'avoir un hall d'attente de 94 mètres carrés. Le hall d'attente existant sera conservé et agrandi en supprimant le bureau des chefs de secteur en fond de hall et le bureau de l'équipe secours à l'entrée.

Cet espace accueillera une zone d'attente pour les agents, un espace d'information avec panneaux d'affichage institutionnel, consignes générales, écran d'informations, borne intranet en libre-service, une zone de distribution de boissons et collations, un espace pointage et poste de l'équipe de secours / intérim, un espace de circulations entre les vestiaires, sanitaires, bureaux de maîtrise et parvis couvert, un espace pour les échauffements (exercices de prévention des troubles musculo-squelettiques -TMS-). Son positionnement est pertinent, cet espace se situant à proximité des sanitaires et vestiaires non modifiés.

Il permettra de créer une extension de 83 mètres carrés pour les bureaux en binôme des 8 chefs de secteur.

Il sera également composé d'un parvis et une terrasse couverte avec passerelle d'accès d'une surface de 41 mètres carrés. Ces ouvrages sont créés dans le prolongement nord de l'extension. Un escalier d'accès et une plateforme d'accès aux personnes handicapées sont intégrés dans cette surface globale.

Ainsi, des locaux d'une surface de 177 mètres carrés environ seraient créés ou réaménagés, augmentés d'un parvis couvert de 4 mètres carrés pour un coût toutes dépenses confondues (TDC) de 505 000 €. La maîtrise d'œuvre sera assurée en interne par la Métropole de Lyon.

Cette solution permet également de phaser les travaux en gardant l'activité du site qui ne peut être arrêtée ou délocalisée.

Le montant de l'opération est estimé à 505 000 € TTC.

Il est demandé une individualisation totale d'autorisation de programme dédiée au lancement des études préalables et des diagnostics, des prestations intellectuelles (sécurité et protection de la santé, contrôle technique) et des travaux d'aménagement du hall de départ de la subdivision de collecte COL SUD située 117, rue de Gerland, Lyon 7° ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement des études préalables et des diagnostics, des prestations intellectuelles et des travaux d'aménagement du hall de départ de la subdivision de collecte COL SUD située 117 rue de Gerland, Lyon 7°.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 505 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 25 000 € en 2016 ; 480 000 € en 2017 sur l'opération n° 0P28O5053.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.